

# AIDE À LA DÉCISION EN AMÉNAGEMENTS FORESTIERS INTÉGRÉS

L'évolution des attentes de la société envers la forêt conduit les gestionnaires à orienter les aménagements de manière à répondre à des objectifs multiples et variés. La gestion forestière intégrée se définit ainsi comme une gestion prenant en considération l'ensemble des fonctions susceptibles d'être attribuées à l'espace forestier. La mise en pratique d'une telle gestion est d'autant plus complexe à réaliser que les intérêts à concilier sont divers et que le nombre d'acteurs qui souhaitent s'impliquer dans la gestion de l'espace naturel que sont les forêts est sans cesse croissant. Dès lors, l'élaboration d'un aménagement intégré doit s'appuyer sur une démarche de conciliation des intérêts multiples suscités par la forêt, intérêts qui sont d'ailleurs parfois divergents voire contradictoires. De plus, cette conciliation peut s'accompagner d'un processus de négociation si différents intervenants sont engagés dans le processus de décision que constitue l'élaboration d'un scénario d'aménagement. Il s'agit donc pour le gestionnaire, dans ce contexte multifonctionnel voire multi-acteurs, de dégager le compromis le plus acceptable possible quant aux options d'aménagement à privilégier.

La démarche d'aide à la décision que nous proposons pour accompagner l'aménagiste dans cette tâche consiste dans un premier temps à formaliser chacun des objectifs ; des critères destinés à évaluer leur degré de réalisation peuvent alors être définis. Ces critères représentent en fait les enjeux sur les-

quels porte le choix entre plusieurs options d'aménagements. Celles-ci sont déterminées en construisant des scénarios potentiels au départ d'une description pertinente et la plus fine possible de la situation initiale du massif, tant en ce qui concerne les conditions de station, les peuplements que le contexte cynégétique ou récréatif par exemple. Ensuite, la confrontation des conséquences attendues ou prévisibles des scénarios potentiels avec les critères d'évaluation permet de construire un tableau synthétisant les « performances » de chaque scénario en regard de chaque critère. Enfin, une technique d'analyse multicritère est utilisée pour comparer les scénarios et conduire à l'établissement d'un classement en vue de proposer la ou les alternatives qui constituent le meilleur compromis dans la réalisation des objectifs fixés. L'aide à la décision en tant que telle porte donc essentiellement sur l'évaluation et la comparaison multicritère des différents scénarios d'aménagement potentiels construits par le gestionnaire.

Les implications de la démarche proposée, en termes de mise en œuvre technique, sont les suivantes :

- ◆ disposer d'informations pertinentes pour caractériser la situation initiale ; en maîtriser la composante spatiale ;
- ◆ être en mesure de simuler l'application des scénarios potentiels d'aménagement ; en maîtriser la composante temporelle ;

et surtout :

- ◆ définir un ensemble de critères d'évaluation représentant les différents intérêts entrant en jeu dans l'aménagement intégré.

Chaque objectif doit donc être traduit en un ou plusieurs critères, auxquels est associé un indicateur, permettant l'évaluation proprement dite. L'application d'une technique d'analyse multicritère permet alors de synthétiser les jugements de chaque alternative d'aménagement selon chacun des critères et d'en proposer un classement, en accord avec les préférences du gestionnaire ou des intervenants dans la décision.

La démarche proposée devrait ainsi permettre de répondre de manière concrète aux interrogations qui peuvent se poser quant à l'intégration de plusieurs fonctions forestières dans le cadre d'un aménagement, ne fût-ce que parce qu'elle oblige le ou les utilisateurs à formuler clairement les objectifs poursuivis. Elle offre, en outre, par rapport à ceux-ci une méthode d'évaluation des scénarios proposés. C'est à ce titre qu'elle remplit sa mission d'aide à la décision en apportant au gestionnaire un outil approprié pour apprécier dans quelle mesure tel ou tel scénario permettra de concilier les multiples aspects de l'aménagement forestier intégré.

E. BOUSSON  
Unité de Gestion et Économie forestières  
Faculté universitaire des Sciences  
agronomiques de Gembloux  
Passage des Déportés, 2  
B - 5030 Gembloux  
Tél. : 081 62 22 97 Fax. 081 62 23 01  
E-Mail : bousson.e@fsagx.ac.be

**Tableau des performances**

	S <sub>1</sub>	S <sub>2</sub>	C	E <sub>1</sub>	E <sub>2</sub>	E <sub>3</sub>	F	R <sub>1</sub>	R <sub>2</sub>	...
Scénario A	++	+++	---	+	---	-	+	+	+	...
Scénario B	+	+	++	-	---	-	+++	-	+	...
Scénario C	-	+	+	++	+	+	+	+	-	...
...										

Chacun des scénarios proposés comblera plus ou moins bien les différents critères pris en compte (S = sylviculture ; C = chasse ; E = écologie ; F = financier ; R = récréatif). Les autres tableaux relatifs à cet exposé sont disponibles à l'adresse internet suivante : <http://www.fsagx.ac.be/departements/etns/gf/doc.htm>

Exposé réalisé lors du colloque « Gestion forestière intégrée et développement durable » organisé dans le cadre du centenaire de la création d'une section « Eaux et Forêts » à la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (9 octobre 1998)